

des Princes &c. Septemb. 1764. 183

Tels sont les points essentiels qui ont été arrêtés dans la présente Confédération générale. Nous les communiquons par nos Universaux ; & afin qu'à l'avenir personne n'en prétexte cause d'ignorance, non seulement nous avons sérieusement recommandé au Président de la Chancellerie du Château & aux autres Officiers civils d'en répandre des Exemplaires, mais encore muni l'original de notre seing & de l'empreinte de nos armes. Donné à *Varsovie* le 26. Juin 1764.

(L. S.) Signé ULADISLAS LUBIENSKI, Archevêque & Primat.

Mais à l'ouverture de diverses Diétines ensuite de ces Universaux, les Sénateurs & Officiers y ont signé des Manifestes portant que, puisqu'on n'avoit pas eu égard aux droits & aux privilèges de leurs Provinces, violés par la Diète de Convocation, il ne leur convenoit point d'assister, soit en personnes, soit par Députés à la Diète d'Élection. Celle de *Graudentz* est dans le nombre. D'autres Diétines se sont conformées aux Universaux & elles ont eu tout le succès désiré. Quoiqu'il en soit, le Parti du Prince-Primat l'emporte sur tous les autres, parce qu'il a les Russes à son appui. Sur la fin de Juillet il lui en arriva encore un Corps de 3000 qui se répartirent au-tour de *Varsovie*. Et successivement les Palatins qui refusoient d'entrer dans la Confédération de l'Etat, viennent à présent y souscrire. D'où il est à présumer qu'on verra incessamment, si-non tous les partis réunis, du moins la grande affaire de l'Élection consommée par des Nonces Députés de chaque District, & non par toute la Noblesse ou autres qui avoient voix ci-devant à l'élection des Rois. On a jugé à propos de prendre ce parti, pour éviter les désordres qui ont eu lieu dans les Elections